

COMMUNE DE LA BA

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 26/01/2024

République França | 10 : 084-218400109-20240423-030_2024-DE Département du Vaucluse F-84120 La Bastidonne

Tél: 04.90.09.63.95

Mail: mairie@la-bastidonne.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 15 Présents: 13 Absents: 1

Ayant donné procuration: 1

Qui ont pris part à la délibération :

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DATE DE LA CONVOCATION 04 avril 2024 DATE D'AFFICHAGE 04 avril 2024

N°030 2024

Objet: Vote du compte administratif 2023 du Budget annexe Lotissement du Castelet

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-trois et le dix avril, à vingt heures, le conseil municipal de La Bastidonne régulièrement convoqué en séance ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Emma LEON, maire.

Etaient Présents : Mme LEON Emma, Mr DECUIGNIERES Jacques, Mr LEVANTIS Éric, Mr BARBANT Jean-Charles, Mme HAFAFSA Amelle, Mr DELESCLUSE Thierry, Mr HAYEK Alexandre, Mr GRELET Gérard, Mr MARTIN Vincent, Mme PETIT Laurence, Mme Vincent

Laure, Mr SERVIERE Hugues et Mr NERVI Thomas.

Excusés et ayant donné pouvoir : Mme PEREIRA Sandrine

Absents:: Mme LOMBARD Lou

Secrétaire de séance : Mr HAYEK Alexandre

VU le code général des collectivités territoriales, VU le budget primitif du budget annexe 2023 adopté par le conseil municipal le 04/04/2023,

Mme la maire quitte la séance et se retire de la salle du conseil municipal. M. DECUIGNIERES Jacques, 1er adjoint prend la présidence du conseil municipal et présente cette délibération :

Il expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget annexe du Lotissement du Castelet de l'exercice 2023 en accord avec les réunions de travail budget/finance.

Il présente le résumé du compte administratif du budget annexe du Lotissement du Castelet 2023 qui est en accord avec le compte de gestion de la Trésorerie :

Résultat de l'exercice	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	0.00	0.00
Recettes	0.00	0.00
Déficit	139 984.36	
Excédent		276 690.67

M. DECUIGNIERES Jacques explique qu'il n'y a eu aucune dépense ni recette en investissement et fonctionnement cette année. Le déficit d'investissement et l'excédent de fonctionnement sont repris de l'année N-1.

DÉCISION

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de 2023 du budget annex Lotissement du Castelet.

Secrétaire de séance Mr HAYEK Alexandre.



Fait à La Bastidonne, Le 10 avril 2024, LEON Emma, Maire

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - LOTISSEMENT DU CASTELET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE MAIRIE DE LA BASTIDONNE (2)

Numéro SIRET: 21840010900037

POSTE COMPTABLE : Centre des Finances Publiques

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: LOTISSEMENT DU CASTELET (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024 Publié le

13

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

I - Vote du compte administratif	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	8
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	9
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	Sans Objet
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Salls Objet
A9.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Dans Objec
B - Engagements hors bilan	G Object
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Sojet
C - Autres éléments d'informations	Sama Ohiot
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Julia Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L, 2221-11 du CGCT).
- (2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT,
- (3) Cet étal est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers,

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant,

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

A1

Chap.	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
/ Art. (1)		OUVERTS (BP + DM + RAR (N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	136 696,31	0,00	0,00	0,00	136 696,31
6011	Mat. Premières, fournitures (hors terrai	136 696,31	0,00	0,00	0,00	136 696,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
()	TOTAL DES DEPENSES REELLES	136 706,31	0,00	0,00	0.00	136 706,31
023	Virement à la section d'investissement (3)	139 984,36		E all IV I BI		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	75 000,00	0,00			75 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	75 000,00	0,00			75 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	214 984,36	0,00			214 984,36
	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	351 690,67	0,00	0,00	0,00	351 690,67

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes applique par l'établissement.

0,00

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

A2

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap.	Libellé (1)	Crédits	Crédits employ	és (ou restant à d	employer)	
/ Art. (1)		OUVERTS(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,0
TOT	TAL DES RECETTES REELLES	0,00	0.00	0,00	0,00	0,0
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	75 000,00	0,00		9-2-3-1	75 000,0
7133	Variat° en-cours de production biens	75 000,00	0,00			75 000,0
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,0
тот	TAL DES RECETTES D'ORDRE	75 000,00	0,00			75 000,0
	TOTAL DES RECETTES DE	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,0
	CTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des recettes réelles et d'ordre)		,,	-,00	3,50	, 0 000,0

Pour information

R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

276 690,67

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformement au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Cf, définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽³⁾ Dont 776.

⁽⁴⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

B1

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0.00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	00,0	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0.00	0,00
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	75 000,00	0,00		75 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	75 000,00	0,00		75 000,00
3351	Terrains	75 000,00	0,00		75 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	75 000,00	0,00		75 000,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	139 984,36			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Les dépenses împrévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Ri 041

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	I KRIPI
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,0
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	139 984,36			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	75 000,00	0,00	THE TREAT	75 000,0
3351	Terrains	75 000,00	0,00		75 000,00
	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE IONNEMENT	214 984,36	0,00		214 984,3
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	214 984,36	0,00		214 984,3
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE	1			
	L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	214 984,36	0,00	0,00	214 984,3

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

Pour information

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

0,00

⁽²⁾ Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Réçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENS	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	i 0,00
	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	139 984,36	139 984,36

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	214 984,36	III 0,00
	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138 26	Autres subvent° invest. non transf. Participations et créances rattachées	0,00	0,00
	DI SV		
27	Autres immobilisations financières		
	ces propres internes de l'année (b) (2)	214 984,36	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (3)		
33	En-cours de production de biens (3)		
3351	Terrains	75 000,00	0,00
35	Stocks de produits (3)		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	139 984,36	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Mon	tant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		139 984,36
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (4)	-139 984,36

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformement au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A9.3

A9.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Pour mémoire	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

C3.5

II – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	1 150 357,86	88 059.63	312 604,20	749 694,03	
RECETTES	1 150 357,86		240 002,00	494 873,37	
FONCTIONNEMENT			210 002100	454 675,57	
DEPENSES	1 207 357,15	754 551,51	0,00	452 805,64	
RECETTES	1 207 357,15		0,00	227 935,05	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

в	BUDGET: LOT2023 LOTISSEMENT DU CASTELET / N°SIRET: 21840010900037						
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	214 984,36	0,00	0,00	214 984.36			
RECETTES	214 984,36	0,00	0,00	214 984,36			
FONCTIONNEMENT				214 304,30			
DEPENSES	351 690,67	0,00	0,00	351 690,67			
RECETTES	351 690,67	0,00	0,00	351 690.67			

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT			2000	
DEPENSES	1 365 342,22	88 059,63	312 604,20	964 678,39
RECETTES	1 365 342,22	415 482,49	240 002,00	709 857,73
FONCTIONNEMENT				750 001,70
DEPENSES	1 559 047,82	754 551,51	0,00	804 496,31
RECETTES	1 559 047,82	979 422,10	0,00	579 625,72
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 924 390,04	842 611,14	312 604,20	1 769 174,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 924 390,04	1 394 904,59	240 002,00	1 289 483,45

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

II - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS **ANNEXES**

C3.5

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative,

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	1 365 342,22	88 059,63	312 604,20	964 678,39	
RECETTES	1 365 342,22	415 482,49	240 002,00	709 857,73	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	1 559 047,82	754 551,51	0,00	804 496,31	
RECETTES	1 559 047,82	979 422,10	0,00	579 625,72	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 924 390,04	842 611,14	312 604,20	1 769 174,70	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 924 390,04	1 394 904,59	240 002,00	1 289 483,45	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements,

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

II – ANNEXES

ID: 084-21840

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID: 084-218400109-20240423-030_2024-DE

DZ

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 13 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES:
Pour: 13
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par Le 1er Adjoint (1), A Mairie de La Bastidonne, le 10/04/2024 Le 1er Adjoint,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A La Bastidonne, le 10/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

006. Hugues SERVIERE , Conseiller municipal	Au
009. Laure VINCENT , Conseiller Municipal	fun
010. Sandrine PEREIRA , Conseiller Municipal	
011. Thomas NERVI , Conseiller Municipal	
012. Vincent MARTIN , Conseiller Municipal	12/2
013. Lou LOMBARD, Conseiller Municipal	4 0
014. Eric LEVANTIS , Conseiller Municipal	
015. Alexandre HAYEK , Conseiller Municipal	Man
016. LEON Emma , Maire	On
017. DECUIGNIERES Jacques , 1er adjoint	Ay-
018. HAFAFSA Amelle , 3ème adjointe	(TKUILL
019. BARBANT Jean-Charles , 4ème adjoint	A TOO
020. GRELET Gérard , Conseiller Municipal	(Lely)
021. PETIT Laurence , Conseillère Munipale	12 Syst
022. DELESCLUSE Thierry , Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par Le 1er Adjoint (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maîre ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Conseil Municipal.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.